

Gestion du portefeuille - Obligations de financement au titre du commerce extérieur Rapport de vérification final Rapport n° 18/09 15 janvier 2010

Distribution

- Dest :
- Président et chef de la direction
 - Premier vice-président, Assurances
 - Premier vice-président et chef de la direction financière
 - Vice-président et chef de la gestion des risques
 - Vice-président, Gestion du portefeuille
 - Vice-président, Souscription en assurance-crédit
 - Vice-président et contrôleur général
 - Directeur, Institutions financières
- c. c. :
- Premier vice-président, Services juridiques et secrétaire
 - Premier vice-président, Ressources humaines
 - Premier vice-président, Développement des affaires
 - Premier vice-président, Groupe des produits de financement
 - Premier vice-président, Solutions technologiques et d'affaires
 - Vice-président, Planification stratégique et Communications
 - Directeur de groupe, Planification et Relations gouvernementales
 - Directeur principal, Bureau du vérificateur général
 - Directeur de groupe, Bureau du vérificateur général

Équipe de vérification

T. Wilson

N. Bylen

A. Lowe

Vice-présidente, Vérification interne

M. Ryan

Introduction

Conformément au plan de mission de l'exercice 2009, la Vérification interne d'EDC a réalisé une vérification de la gestion du portefeuille portant sur les obligations de financement au titre du commerce extérieur (TFO). La gestion du portefeuille comprend l'ensemble des activités de surveillance planifiées et effectuées en continu qui visent à détecter les changements propres au risque de crédit après la structuration des transactions. Elle comprend les stratégies et les outils d'atténuation des risques utilisés pour gérer les engagements, les mesurer et en rendre compte à la direction et au Conseil d'administration. La *Politique de surveillance et d'examen du crédit* définit les normes de surveillance des engagements de crédit d'EDC contractés par le Groupe du financement et le Groupe des assurances et établit les processus à suivre pour évaluer les changements dans l'évaluation du risque de crédit. L'objectif de la *Politique* est de faire en sorte que les engagements de crédit d'EDC fassent l'objet d'une surveillance adéquate et, si des interventions postérieures à la prise des engagements s'imposent, de préciser les responsabilités en matière de prise de décisions et de communication de l'information qui se rattachent à ces interventions. Le portefeuille d'engagements de crédit d'EDC se compose de prêts, de garanties, d'assurance-crédit, de cautionnements et d'obligations de financement au titre du commerce extérieur.

Objectifs et portée de la vérification

Le présent rapport renferme les constatations de la vérification des obligations de financement au titre du commerce extérieur faisant partie du portefeuille d'EDC. L'objectif général de la vérification consistait à évaluer l'efficacité de la conception des contrôles s'appliquant aux éléments suivants :

- les changements du risque de crédit postérieurs à la structuration des engagements;
- l'évaluation du risque de crédit global du portefeuille d'obligations en matière de financement du commerce extérieur;
- les activités d'atténuation du risque de crédit.

Dans le cadre de la vérification de la gestion du portefeuille portant sur les obligations en matière de financement du commerce extérieur, nous nous sommes intéressés aux aspects suivants du cadre de gestion des risques d'entreprise d'EDC (ERM) : mesure, conformité, gestion financière et rapports connexes, traitement des transactions, gouvernance, infrastructure et information, concentration du portefeuille, répartition du capital, système et réputation.

Le travail de vérification sur le terrain a été effectué au cours des mois d'octobre, de novembre et de décembre 2009.

Opinion de la Vérification interne

Selon nous, le processus de gestion du portefeuille s'appliquant aux obligations de financement du commerce extérieur est **bien contrôlé**¹. Aucun problème majeur² de contrôle n'a été constaté durant les travaux. Deux problèmes modérés ont cependant été constatés et sont décrits ci-après.

¹ Nos opinions standard de vérification sont les suivantes :

- **Contrôles forts** : Des contrôles clés ont été efficacement conçus et fonctionnent comme prévu. Des contrôles internes exemplaires existent. Les objectifs du processus vérifié seront très probablement atteints.
- **Bien contrôlé** : Des contrôles clés ont été efficacement conçus et fonctionnent comme prévu. Les objectifs du processus vérifié seront probablement atteints.
- **Possibilités d'amélioration des contrôles** : Un ou plusieurs contrôles clés n'existent pas, ne sont pas bien conçus ou ne fonctionnent pas comme prévu. Il se peut que les objectifs du processus ne soient pas atteints. Du point de vue des finances et/ou de la réputation, l'incidence sur le processus vérifié est plus qu'insignifiante. De promptes mesures s'imposent.
- **Non contrôlé** : De nombreux contrôles clés n'existent pas, ne sont pas bien conçus ou ne fonctionnent pas comme prévu. Les objectifs du processus ne sont probablement pas atteints. Du point de vue des finances et/ou de la réputation, l'incidence sur le processus vérifié est importante. Des mesures doivent être prises immédiatement.

² Cotes attribuées aux résultats de la vérification :

- **Problème majeur** - Un contrôle clé n'existe pas, est mal conçu ou ne fonctionne pas comme prévu et le risque financier et/ou de réputation est plus qu'insignifiant. L'objectif du processus sur lequel porte le contrôle ne sera probablement pas atteint. Des mesures correctives sont requises pour que les contrôles soient rentables et/ou que les objectifs du processus soient atteints.
- **Problème modéré** - Un contrôle clé n'existe pas, est mal conçu ou ne fonctionne pas comme prévu et le risque financier et/ou de réputation pour le processus est plus qu'insignifiant. Cependant, un contrôle compensatoire existe. Des mesures correctives sont requises pour éviter de compter uniquement sur les contrôles compensatoires et/ou pour s'assurer que les contrôles sont rentables.
- **Problème mineur** - Faiblesse dans la conception et/ou dans le fonctionnement d'un contrôle qui n'est pas un contrôle clé. Il est peu probable qu'il y ait des répercussions sur la capacité d'atteindre les objectifs. Des mesures correctives sont suggérées pour s'assurer que les contrôles soient rentables.

Constatations de la vérification et recommandations

1. Portefeuille d'obligations de financement au titre du commerce extérieur - Rapports sur le risque de crédit

Chaque trimestre, un rapport de gestion du risque est publié, dans lequel on trouve une analyse des engagements de crédit, selon la valeur nominale et la valeur pondérée en fonction du risque des engagements, dans une perspective globale et selon une ventilation par secteur industriel, pays et principaux débiteurs, et en fonction des seuils prévus dans la politique. Il s'avère que les risques de crédit engendrés par le portefeuille de TFO ne sont pas systématiquement inclus dans cette analyse. Plus précisément :

- La valeur nominale des engagements par pays comprend bel et bien celle des engagements de TFO, alors que la valeur des engagements par pays pondérés en fonction du risque, montant qui est comparé aux seuils établis dans la politique, ne tient pas compte de ces engagements;
- les engagements sectoriels pour les services de financement et d'assurances (valeur nominale et valeur pondérée en fonction du risque) sont indiqués compte non tenu des engagements de TFO;
- l'analyse du risque propre aux principaux débiteurs est également indiquée compte non tenu des engagements de TFO.

Nous recommandons à l'Équipe des institutions financières (FIT), laquelle gère le portefeuille de TFO, de mettre au point, en collaboration avec le Bureau de gestion du risque (RMO), une méthode permettant d'intégrer les engagements de crédit de TFO aux autres engagements de crédit d'EDC à l'intérieur d'un cadre de limitation du risque de crédit. Dès que ce cadre aura été établi, les engagements de TFO devraient figurer dans les rapports produits.

Constatation : Problème modéré

Responsable de l'intervention : Directeur, FIT, en collaboration avec le v.-p., Gestion du portefeuille

Date d'échéance : Quatrième trimestre 2010

2. Contrôle et surveillance des engagements auprès de banques étrangères

Le directeur, FIT, produit un rapport sur le risque bancaire global qui indique les engagements contractés auprès de banques étrangères par les différents services opérationnels d'EDC (à l'exception de la Trésorerie). Jusqu'à présent, ce rapport n'était pas diffusé à l'extérieur de l'Équipe FIT. Le fait que ce document présente une vue consolidée des engagements contractés auprès de banques étrangères par les différents services opérationnels d'EDC en fait un outil de gestion et de rapports précieux. Nous recommandons donc à l'Équipe des institutions financières de transmettre un exemplaire de ce rapport mensuel sur le risque bancaire global d'EDC au Bureau de gestion du risque (RMO).

Constatation : Problème modéré

Responsable de l'intervention : Directeur, FIT, en collaboration avec le v.-p., Gestion du portefeuille

Date d'échéance : Deuxième trimestre 2010

Conclusion

Les constatations et les recommandations de la vérification ont été communiquées à la direction. Celle-ci les a acceptées et a élaboré des plans d'action dont la mise en œuvre devrait se faire au plus tard au quatrième trimestre de 2010.

Nous tenons à remercier la direction de son soutien tout au long de la vérification.